

Règlement Championnats de France de pratique Intersérie Dériveurs et Quillardés Voile Légère A partir de 2024

1. Compétition : Championnats de France de pratique « IND »

Trois épreuves selon les groupes de rating dériveurs : Light – Médium – Fast et Superfast.

1.1 Admissibilité des supports :

Tout dériveur qui a un rating défini dans la table de rating FFVoile selon les groupes définis. Hors supports volants à foil.

1.2 Age :

A partir de 15 ans*.

Dans le cas d'un équipage, un adulte (19 ans* minimum) pourra courir avec un jeune de 11 ans* minimum.

1.3 Matériel :

Application des règles des classes concernées pour la jauge du matériel.

1.4 Attribution des Titres :

Le nombre de bateaux requis pour l'attribution d'un titre de Champion de France est de : 15 bateaux dans un groupe de rating.

Si ce nombre n'est pas atteint dans un groupe, la fédération pourra autoriser la fusion de groupes directement proches pour permettre la délivrance d'un titre. Dans le cas contraire l'épreuve concernée sera requalifiée en critérium national IND de grade 4.

Un titre par genre pourra être attribué selon le nombre d'équipage dans chaque catégorie :

- 20 équipages masculins ou mixtes
- 15 équipages féminins

Dans le cas où un des 2 genres n'atteint pas le minima de participation défini ci-dessus, le titre sera décerné en Open.

2. Compétition : Championnats de France de pratique « INQ »

Deux épreuves selon les groupes de rating quillards : Médium – Fast.

2.1 Admissibilité des supports :

Tout quillard voile légère qui a un rating défini dans la table de rating FFVoile selon les groupes définis.

2.2 Age :

En quillard, un adulte (19 ans* minimum) devra faire partie de l'équipage. Il pourra courir avec un ou plusieurs jeunes de 11 ans* minimum.

2.3 Matériel :

Application des règles des classes concernées pour la jauge du matériel.

2.4 Attribution des Titres :

Le nombre de bateaux requis pour l'attribution d'un titre de Champion de France est de : 15 bateaux dans un groupe rating.

Si ce nombre n'est pas atteint dans un groupe, la fédération pourra autoriser la fusion des groupes Medium et Fast pour permettre la délivrance d'un titre INQ. Dans le cas contraire l'épreuve concernée sera requalifiée en critérium national INQ grade 4.

*Pour chaque titre, l'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours(année du Championnat